

# INFORMATIONS RAYNANS



“

Mesdames, Messieurs,

Je tiens avant toute chose à remercier l'ensemble des habitants de Raynans qui se sont massivement déplacés pour voter (78%), bien au-delà du taux de participation nationale, démontrant ainsi leur intérêt pour notre village.

Je souhaite également remercier l'ensemble de mes collègues élus qui, par leur vote du mardi 26 mai dernier, viennent de me témoigner toute leur confiance, en m'élisant pour la 2ème fois en qualité de Maire.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village pour ce nouveau mandat. L'élection est derrière nous et il nous faut aujourd'hui aborder collectivement une épreuve qu'aucun d'entre nous n'a connu à ce jour en France.

Nous avons une pensée pour tous ceux qui sont touchés par cette pandémie ainsi que pour leurs proches, et nous leur exprimons notre sympathie la plus profonde. A tous, nous rappelons l'importance de se protéger et de protéger les autres.

Notre village possède beaucoup d'atouts : nous sommes à la campagne, en périphérie de la ville, nous avons un certain confort et notre village chargé d'histoire est vraiment accueillant. On y vit bien. Raynans vous donne rendez-vous dès que le cours normal de la vie aura repris.

A mes côtés, la nouvelle équipe municipale est constituée d'un noyau dur d'élus expérimentés, enrichi de forces nouvelles, prêtes à tout mettre en œuvre pour respecter les engagements pris.

”



*Joëlle MATTERA*

## L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Joëlle  
MATTERA

Maire



Florent  
GROS

1er adjoint



Gilles  
RIGOULOT

2ème adjoint



Dominique  
SOLER

3ème adjoint



Alain  
GROSLAMBERT

Conseiller délégué



Joëlle  
CSISZAR



Annie  
DAVAL



Léa  
DUFAUD



Thierry  
DUMONT



Luc  
RIGOULOT



Aubéri  
VIENNET



## SITE INTERNET

Compte-tenu de la période de confinement que nous venons de traverser, nous sommes conscients de la difficulté à vous tenir informés de l'actualité municipale. C'est pourquoi nous avons développé un site internet [www.raynans.fr](http://www.raynans.fr) qui sera opérationnel d'ici le 8 Juin.

Nous invitons les personnes qui auraient des difficultés concernant ce type de média (accès ou autres) à se signaler en mairie.

## NUISANCES SONORES

Nous recevons actuellement de nombreuses doléances quant aux nuisances sonores. « *Vivre en société, c'est avant toute chose, respecter les autres.* » Adoptons donc, tout simplement, un comportement citoyen pour le bien être de tous.

*Rappels des horaires à respecter pour tous travaux utilisant des appareils bruyants :*

- de 8h30 à 12h et 14h à 19h30 du lundi au vendredi.
- de 9h à 12h et 15h à 19h30 le samedi.
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés

## POINT R

Nous constatons de plus en plus de dépôts d'ordures illégaux au point R qui nécessitent des interventions hebdomadaires de nettoyage, et qui par conséquent coûtent cher à la commune.

Afin de remédier au problème, nous envisageons le déplacement physique de ce point R ; deux études de faisabilité sont en cours par PMA. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du sujet via votre site internet.

## DÉCONFINEMENT

Suite à l'annonce du gouvernement du jeudi 28 mai, nous vous informons que les Etangs des Princes sont à nouveau ouverts au public.

Avec tout notre dévouement,

L'équipe municipale